



## INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate  
Le mercredi 9 janvier 2013

### **Budget de 2013 : le budget de fonctionnement maintient les taxes les moins élevées des grandes villes canadiennes**

**Winnipeg, Manitoba** : le budget public de fonctionnement préliminaire prévoit une augmentation modeste de 3,2 pour cent des dépenses en 2013. Ce budget totalisant 921,6 millions de dollars en financement aux programmes et services présente des dépenses restreintes dans la majorité des domaines budgétaires et s'accompagne du maintien de la taxe foncière la moins élevée des grandes villes du pays.

La sécurité publique, le transport en commun, l'entretien des voies publiques et la protection des arbres et des espaces verts comptent parmi les secteurs d'investissement prioritaires du budget préliminaire de 2013. Ces investissements comprennent :

- une augmentation globale de 31,3 millions de dollars du budget de fonctionnement du Service de police (22,4 millions de dollars) et du Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence (8,9 millions de dollars); la sécurité publique représente maintenant 44 pour cent du budget public de fonctionnement;
- une hausse de 4,3 pour cent du budget de fonctionnement de la Régie des transports de Winnipeg afin d'assurer que cette dernière demeure une solution de transport concurrentielle pour les citoyens et citoyennes de Winnipeg;
- la poursuite de l'engagement de la ville envers l'amélioration des immobilisations pour le parc Assiniboine, le « joyau de la couronne » des parcs de Winnipeg, grâce à l'affectation, au cours des six prochaines années, d'un total de 66,2 millions de dollars, dans son budget d'immobilisations et ses prévisions, ainsi que d'un montant de 11,9 millions de dollars de subvention de fonctionnement en 2013 et d'une garantie de prêt équivalant à 17 millions de dollars pour le projet Journey to Churchill;
- sous réserve d'un partage des frais avec la province, une contribution de 1,9 million de dollars à un projet amélioré de gestion de la maladie hollandaise de l'orme d'un montant total de 3,8 millions de dollars, ce qui protégera les majestueuses voûtes formées par les ormes de notre ville;

- une augmentation de 250 000 dollars par année du financement du programme d'émondage décennal des arbres pour continuer le rajustement progressif de celui-ci.

Le budget comporte un investissement de 500 000 dollars dans la réduction des délais de traitement des permis de construction faisant en sorte que Winnipeg puisse rester un centre d'activité dynamique en construction de logements.

Le budget de fonctionnement préliminaire met l'accent sur les économies et les gains de rendement permettant à la ville d'investir dans les services prioritaires. Ces économies comprennent :

- l'accélération du processus d'étude et de mise en œuvre de la Politique relative à la diversification des modes de prestation des services (DMPS) afin d'améliorer l'efficacité des méthodes de prestation de services de la ville de Winnipeg, ce qui permettra de réaliser une économie escomptée de 2 millions de dollars par année;
- une gestion efficace des postes vacants au sein de la ville de Winnipeg, d'où une économie de 13,6 millions de dollars;
- la réduction des budgets de publicités et de consultation au sein des services de la ville de Winnipeg, d'où une économie de 868 000 dollars;
- le maintien du montant des subventions provenant de la ville de Winnipeg, de façon à ce que la majorité des organismes et groupes reçoivent une subvention équivalente ou légèrement inférieure aux valeurs annuelles antérieures, d'où une économie d'environ 358 000 dollars.

Le budget favorise également la croissance soutenue de l'économie commerciale de Winnipeg grâce au maintien à 5,9 pour cent du taux de la taxe d'entreprise et au maintien du Crédit d'impôt pour petites entreprises au même niveau que celui de 2012, ce qui se traduit par une exemption des taxes d'entreprise pour plus de 40 pour cent des commerces. Les nouveaux commerces dont la valeur d'exploitation est en-dessous du seuil de l'impôt ne payeront aucune taxe d'entreprise nette, ce qui aidera à bâtir un secteur commercial plus dynamique et contribuera à la croissance de l'emploi à Winnipeg, ainsi qu'au succès économique des propriétaires et des employés.

Le budget de 2013 représente la première étape d'un plan à long terme visant l'amélioration de la qualité de la vie de tous les Winnipegois et de toutes les Winnipegaises. Investir dans des projets que les citoyens et les citoyennes jugent prioritaires permet à Winnipeg de demeurer une ville où il fait bon vivre, travailler et se divertir, et ce, tant aujourd'hui que dans l'avenir.

Pour des renseignements supplémentaires sur le budget de 2013, veuillez visiter : <http://winnipeg.ca/2013budget>.